

Septembre 2022

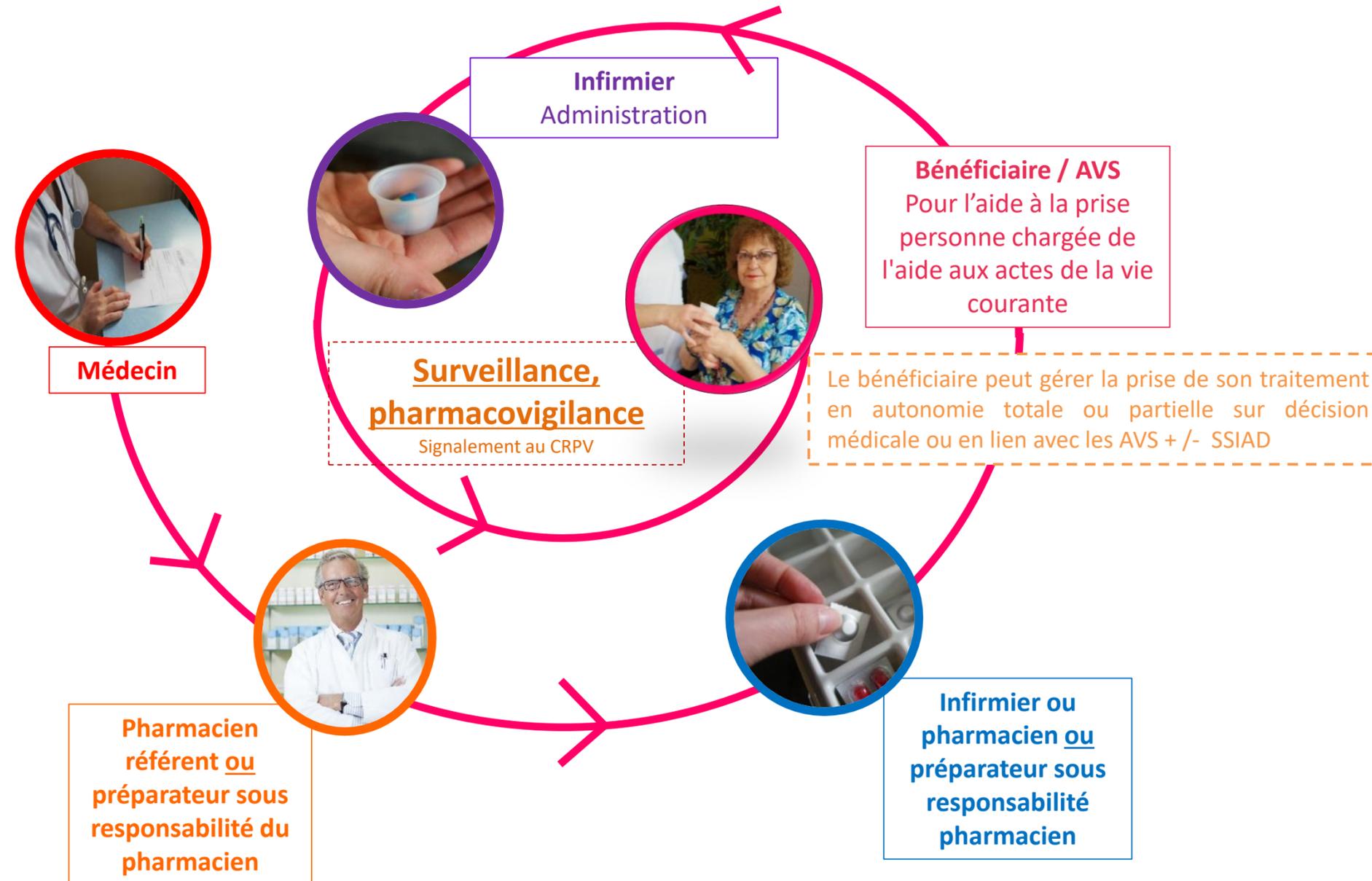
Webinaire "Comment gérer et sécuriser la prise en charge médicamenteuse :



Auxiliaires de Vie Sociale des SAAD exerçant au domicile des PA/PH

Le domicile = lieu d'aide et d'accompagnement
Garantir l'aide à la prise du bon médicament au bon
bénéficiaire, selon la bonne dose, la bonne voie et au bon
moment = règle des 5B

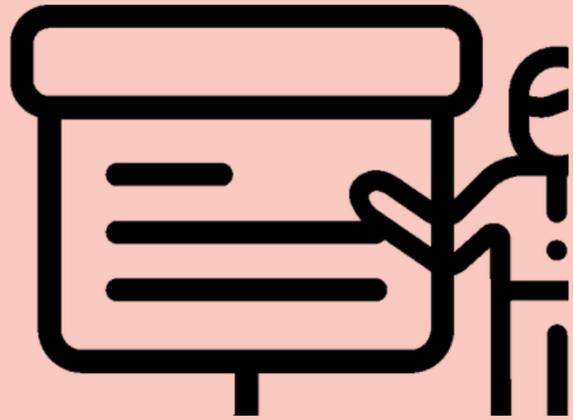
La prise en charge médicamenteuse : de multiples acteurs – des risques à identifier au regard des rôles et responsabilités de chacun



Principe N°1

Une méthode de prévention

OBJECTIFS DE CETTE SÉANCE



1. **CONNAÎTRE LES FONDAMENTAUX SUR LE MEDICAMENT:** les formes galéniques et les voies d'administration
2. **CONNAÎTRE LES GRANDS ASPECTS REGLEMENTAIRES :** prescriptions, dispensation, stockage, distribution, aide à la prise
3. **S'INTERROGER SUR NOS PRATIQUES :** bonnes pratiques /recommandations
4. **VOS QUESTIONS / BESOINS**
5. **DECLARER LES ERREURS :** dans quel but ?

Tout d'abord : C'est quoi un médicament?

- Un médicament est un produit permettant :
 - De **traiter une maladie** (et/ou ses complications)
 - De **prévenir la maladie**
 - D'établir un **diagnostic médical**
- Un médicament se compose :
 - D'un **principe actif** : responsable de l'activité thérapeutique (*ex : paracétamol*)
 - D'**excipients** : dénués d'activité, servent à mettre en forme le médicament et définissent la **forme galénique** → gélule, comprimé, crème, implant... (*ex : amidon, lactose...*)

Voie d'administration

Formes galéniques

Voie orale (per os)

Gélules



Comprimés (à avaler ou effervescent)



Sachets



Capsules



Sirops

Voie cutanée

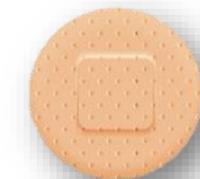
Crème



Pommade

Lotion

Patch



Voie parentérale

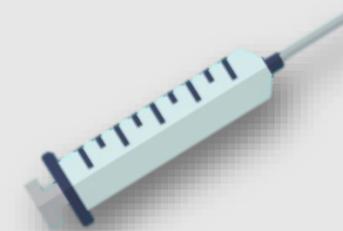
Intra Veineux (IV)

Intra Musculaire (IM)

Sous Cutané (SC)

Perfusion

Implant



Voie d'administration

Formes galéniques

Voie rectale

Suppositoires
Lavements



Voie sublinguale

Lyocs
Gouttes



Voie pulmonaire

Inhalateur



Voie nasale

Spray



Voies « muqueuses »

Oculaire – auriculaire - vaginale

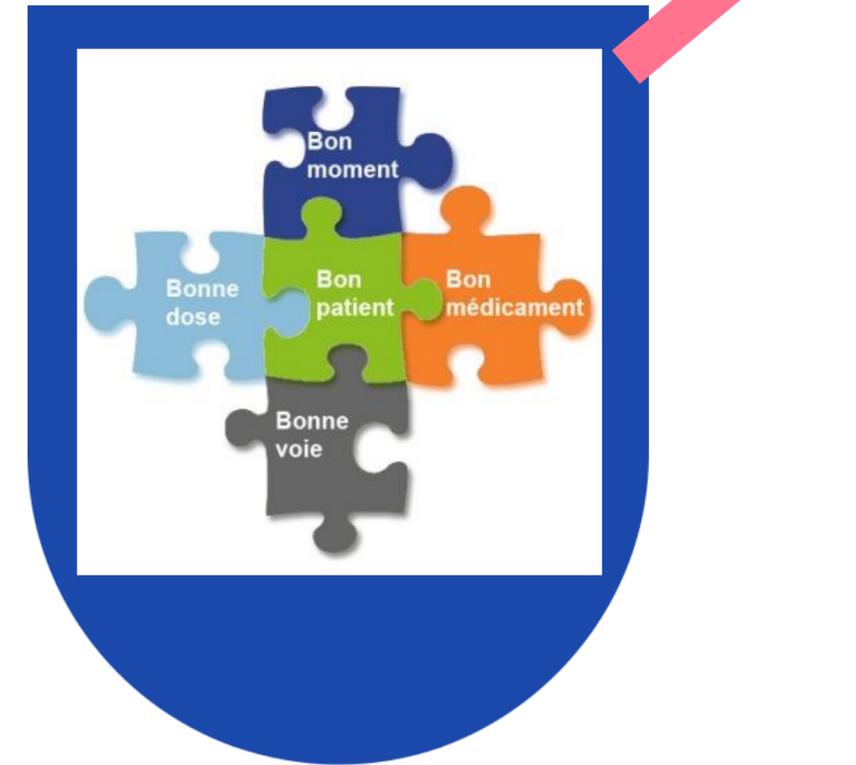
Gouttes, collyres, spray, ovules...



Bon usage du médicament

Le bon usage c'est l'utilisation :

- Du bon médicament
- Pour le bon bénéficiaire
- À la bonne dose
- Avec une forme galénique adaptée et la bonne voie d'administration
- Au bon moment et pendant la durée nécessaire (*par exemple : réévaluation à jours pour un traitement antibiotique*)



Question

Louis n'arrive pas à avaler ses comprimés ce matin, que dois-je faire ?

1. J'écrase les comprimés et les mets dans sa compote
2. Je contacte l'IDE ou le médecin sur place ou la responsable de secteur
3. Je remets les médicaments dans le pilulier, et je repasserai plus tard pour essayer de nouveau

Question

Louis n'arrive pas à avaler ses comprimés ce matin, que dois-je faire ?

1. J'écrase les comprimés et les mets dans sa compote
2. Je contacte l'IDE ou le médecin sur place ou la responsable de secteur
3. Je remets les médicaments dans le pilulier, et je repasserai plus tard pour essayer de nouveau

Bon usage du médicament

La galénique (ou enrobage du médicament détermine le mode d'action du médicament.)

Exemple :

- Comprimé à libération prolongée (LP)
 - Comprimé Gastro résistant (résiste à l'acidité de l'estomac)
 - Comprimé effervescent
- Une modification de la forme peut entrainer une modification de l'activité.
 - Risque d'inefficacité du traitement
 - Risque de toxicité

Broyer et écraser, ce n'est pas sans danger. Quels sont les risques ?

→ **Pour les patients** : surdosage, irritation des muqueuses buccales ou gastriques, baisse d'efficacité, contamination croisée et incompatibilités entre broyats successifs.

→ **Pour les soignants** : allergique, toxique (si manipulation sans protection), tératogène, environnemental, troubles musculo-squelettiques, juridique.

En France, une étude a montré que la pratique du **broyage** chez le **sujet âgé** en **institution** concerne **1 personne sur 3** et s'effectue dans **40% des cas** sur des **formes médicamenteuses non écrasables**.

Les autres données de cette étude montrent que : les médicaments sont écrasés ensemble dans 70% des cas et sont administrés immédiatement après la préparation dans 83,5% des cas.

Questions – Vrai ou Faux?

1. Il y a lieu d'écraser les formes orodispersibles, lyoc ou sublinguales.
2. Sécable veut dire broyable.
3. Toutes les gélules LP ne doivent pas être ouvertes.
4. Les formes gastrorésistantes ne doivent pas être écrasées. (exemple des cp gastrores. d'ésoméprazole)

Questions – Vrai ou Faux?

1. Il y a lieu d'écraser les formes orodispersibles, lyoc ou sublinguales. **Faux !**
2. Sécable veut dire broyable. **Faux !**
3. Toutes les gélules LP ne doivent pas être ouvertes. **Faux !**
 - Les gélules qui contiennent des microgranules LP peuvent être ouvertes à condition de ne pas toucher à l'intégrité des microgranules (exemple du sulfate de morphine LP gélules)
4. Les formes gastrorésistantes ne doivent pas être écrasées. (exemple des cp gastrores. d'ésooméprazole) **Vrai !**

Liste préférentielle de médicaments adaptés au sujet âgé en EHPAD



Cette liste préférentielle a été élaborée à partir de différents documents : listes pré-existantes, données de la littérature, recommandations des agences de santé et informations des laboratoires. Elle n'est pas exhaustive, mais contient les médicaments fréquemment prescrits en EHPAD.

- Cette liste est libre de droit et accessible en format pdf : [ICI \(mise à jour d'avril 2021\)](#)

Des formats papiers seront prochainement disponibles pour les professionnels de la région Normandie - [demande à réaliser par mail](#).

[Accueil \(omedit-normandie.fr\)](http://omedit-normandie.fr)

Principe actif	Forme galénique	Goût	Modalités de préparation	Source des modalités	Autre source	Alternatives galéniques	Informations RCP, notice patient et Thériaque	Réponses laboratoires résumées
PARACETAMOL / CODEINE 300/25, 400/20, 400/25, 500/30 et 600/50 mg (Codoliprane, Dafalgan codeine, Klipal codeine, Lindilane)	Comprimé sécable			RCP		Comprimés effervescents		Sanofi 14-08-2020 : pas d'étude donc écrasement déconseillé.
PARACETAMOL / CODEINE 500/30 mg (Codoliprane)	Gélule			RCP		Comprimés effervescents		
PARACETAMOL / OPIUM ± CAFEINE 300/10/30 et 500/25 mg (Lamaline, Izalgi)	Gélule			RCP		Suppositoires		
PARACETAMOL / PSEUDOEPHEDRINE / DIPHENHYDRAMINE 500/60/25 mg (Actifed rhume jour & nuit)	Comprimé			RCP		Non		
PARACETAMOL / TRAMADOL 37,5/325 mg (Ixprim, Zaldiar)	Comprimé			RCP		Comprimés effervescents		
PARACETAMOL 500 et 1000 mg (Dafalgan, Doliprane)	Gélule			Réponse laboratoire		Comprimés effervescents, suppositoires		Sanofi 14-08-2020 : pas d'étude donc ouverture déconseillée. Très amer.
PARACETAMOL 500 et 1000 mg (Dafalgan, Doliprane)	Comprimé			Réponse laboratoire	Ecrasable selon HUG 07/2020	Comprimés effervescents, suppositoires		UPSA 17-02-2022 : pas d'opposition à l'écrasement mais pas d'étude et goût très amer, donc déconseillé.
PAROXETINE 20 mg (Deroxat)	Comprimé sécable			RCP	Ecrasable selon HUG 07/2020	Suspension buvable	A prendre le matin pendant les repas pour réduire le risque de nausées.	GSK 02-10-2020 : écrasement déconseillé car pas de données. Mauvais goût et photosensible.

Question

Paul a un traitement anti épileptique, je dois l'aider à prendre son traitement ce matin vers 9h mais il refuse de le prendre.

1. Je ferai l'aide à la prise ce midi avec ses autres traitements
2. Tant pis, il n'aura pas son traitement aujourd'hui, je le jette
3. Je lui explique l'intérêt de respecter l'heure de prise et s'il refuse, je préviens l'IDE ou le médecin ou le responsable de secteur afin qu'ils adaptent éventuellement son traitement

Question

Paul a un traitement anti épileptique, je dois l'aider à prendre son traitement ce matin vers 9h mais il refuse de le prendre.

1. Je ferai l'aide à la prise ce midi avec ses autres traitements
2. Tant pis, il n'aura pas son traitement aujourd'hui, je le jette
3. Je lui explique l'intérêt de respecter l'heure de prise et s'il refuse, je préviens l'IDE ou le médecin ou le responsable de secteur afin qu'ils adaptent éventuellement son traitement

Bon usage du médicament

Exemple des antiépileptiques

- Epilepsie : maladie neurologique chronique définie par des crises d'hyperactivité neurologique (crise tonico-clonique avec perte de connaissance, rigidité, convulsion)
- Quelques traitements anti épileptiques
 - Valproate (Dépakine[®])
 - Topiramate (Epilemax[®])
 - Carbamazépine (Tegretol[®])
 - Gabapentine (Neurontin[®])
- Le cerveau doit être constamment exposé à une même dose minimale de médicament => **risque de crise**

RESPECT STRICT DES HEURES DE PRISES DU MEDICAMENT

Bon usage du médicament



- Des horaires et des modalités de prises qui peuvent avoir leurs importances...
- Selon
 - **L'activité du médicament** → **garantir l'efficacité**
Certains médicaments exercent pleinement leur activité lorsqu'ils sont pris à des moments précis de la journée.

Ex 1 : Médicaments hypocholestérolémiants sont à prendre le soir (car la production du cholestérol augmente le soir)

Ex 2 : Lévothyrox[®] 30min avant le petit déjeuner (pour être mieux absorbé par le corps et efficace)

Bon usage du médicament



– **Les possibles effets indésirables** → **améliorer la tolérance**

Certains médicaments ont des effets indésirables qui peuvent apparaître en fonction du moment de la prise.

Ex 1 : troubles gastro intestinaux de l'Augmentin[®], limités si prise pendant les repas

Ex 2 : Ulcère gastrique causé par l'Ibuprofène, diminué si prise au cours des repas

Question

Jeanne se plaint de maux de tête depuis plusieurs heures et demande un antidouleur. Que dois-je faire ?

1. Il y a du doliprane à disposition, je lui donne un comprimé immédiatement afin de la soulager au plus vite
2. Je vérifie si Jeanne a une prescription avec des antidouleurs ou un protocole « anti-douleur » prescrit
3. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD

Question

Jeanne se plaint de maux de tête depuis plusieurs heures et demande un antidouleur. Que dois-je faire ?

1. Il y a du doliprane à disposition, je lui donne un comprimé immédiatement afin de la soulager au plus vite
2. Je vérifie si Jeanne a une prescription avec des antidouleurs ou un protocole « anti-douleur » prescrit
3. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD

Prescription

Médecin



Tout médicament administré doit être prescrit

Pas de prescription verbale

Ecrite, lisible, datée et signée

Régulièrement réévaluée (antibiotiques réévalués à 3 jours)

Renseigne les modifications / arrêts de traitement

- Durée du traitement (par exemple 5 jours pour un antibiotique)
- Modalités de prise particulière (comprimés écrasés...)
- Adaptations posologiques (AVK en fonction des résultats d'INR)

Limiter les médicaments « si besoin »

Toute modification du traitement doit être prescrit

Dispensation

Pharmacien référent ou
préparateur sous
responsabilité du pharmacien



Par une ou plusieurs officine (s) -> convention
officine/IME/IEM, identification du pharmacien référent
et définition de ses missions

Après analyse pharmaceutique

Avec la préparation éventuelle des doses à administrer

Accompagnée d'une transmission d'information et de
conseils pour le bon usage du médicament

Stockage au domicile

Conseil de séparation :

des traitements du bénéficiaire des autres traitements de l'entourage ou des traitements en automédication (paracétamol, antireflux, sirop, aromathérapie, phytothérapie...)

Respect le plus possible des règles de :

Sécurité : rangements fermés et dédiés

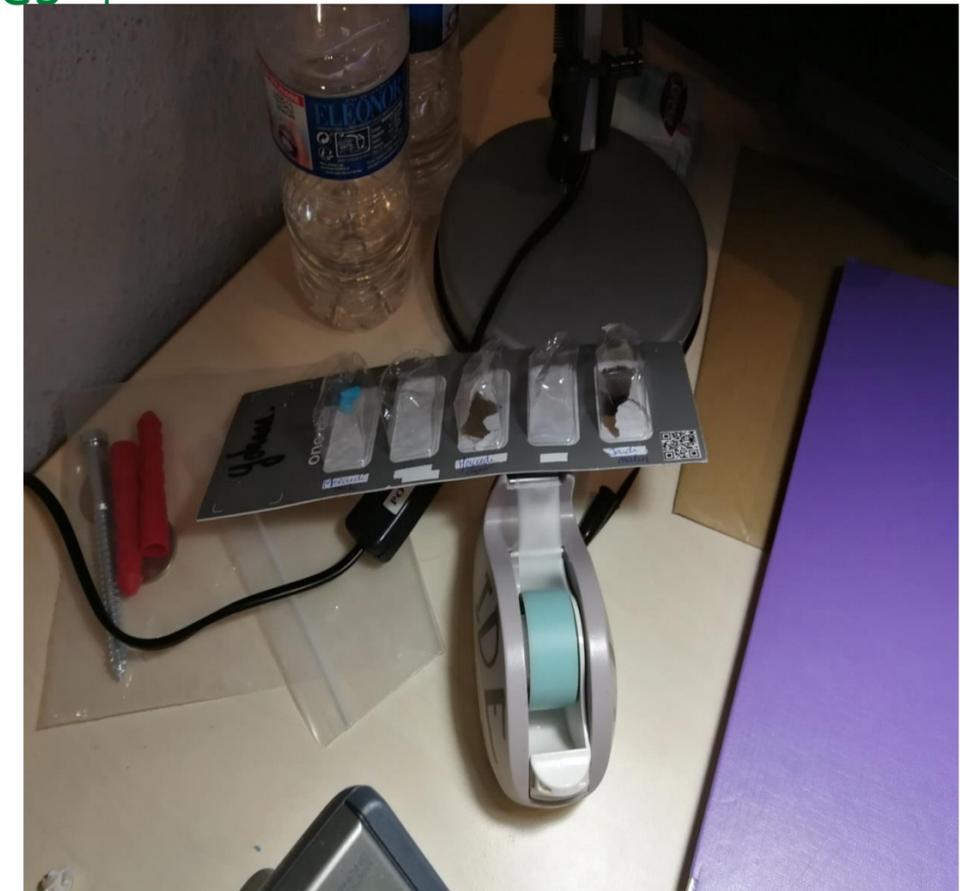
Accès limité (enfants !, stupéfiants/entourage)

Conservation (abri de la lumière, température adaptée, hygiène, etc.)

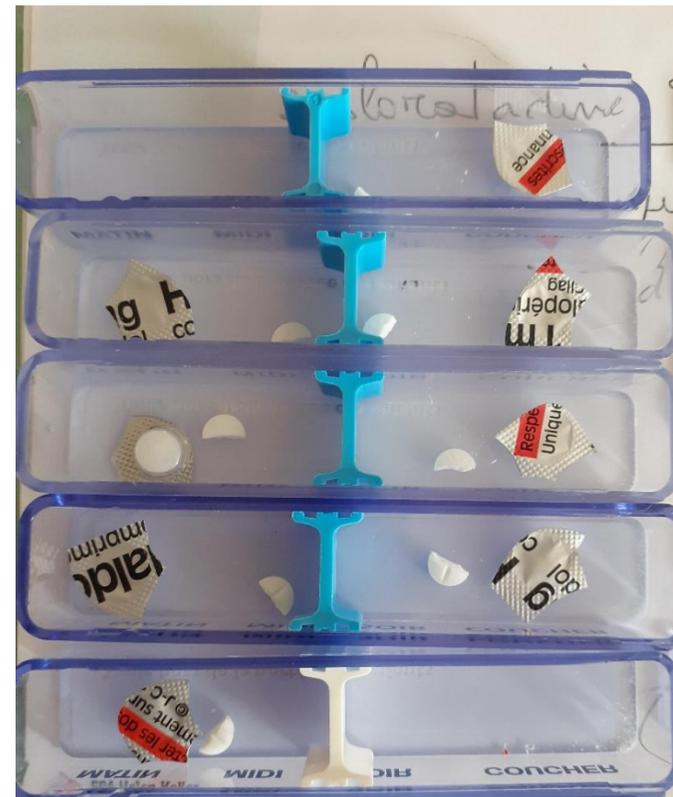
Contrôle régulier des péremptions

Ne pas déblistérer (garder le conditionnement d'origine jusqu'au moment de la prise)

Gestion des retours : **Pas de réintégration des médicaments non utilisés** => retour pharmacie (cas particulier des stupéfiants)



Stockage au domicile



Piluliers non adaptés :

- ✓ **Pas d'identification du médicament (nom, dosage, numéro de lot, date de péremption...)**
- ✓ **Conditionnements unitaires à privilégier // rôle du pharmacien**

Question

Je dois administrer le Gaviscon de Jeanne mais la pipette n'est pas dans le flacon.

1. Je prends la pipette du flacon de Doliprane
2. Je prends une seringue de 10 ml
3. Je jette le flacon et j'en prend un nouveau
4. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD

Question

Je dois administrer le Gaviscon de Jeanne mais la pipette n'est pas dans le flacon.

1. Je prends la pipette du flacon de Doliprane
2. Je prends une seringue de 10 ml
3. Je jette le flacon et j'en prend un nouveau
4. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD

Conserver les SOLUTIONS BUVABLES après ouverture ?

Un dispositif d'administration = un médicament



Bien reboucher après utilisation. Conserver le flacon de solution buvable à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Garder propre la pipette ou la seringue doseuse dans la boîte du médicament correspondant pour ne pas la mélanger avec une autre

Ne vous mélangez pas les pipettes !



[OMÉDIT Centre : conseils préparation](#)

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

S'organiser pour ne pas être dérangé par des interruptions de tâches¹

- ① Interroger le prescripteur sur le maintien de cette forme galénique et s'assurer qu'il n'en existe pas une autre plus adaptée
- ② Nettoyage de la surface du plan de travail
- ③ Procéder à un **lavage hygiénique des mains ou frictions avec une solution hydro alcoolique** avant toute manipulation des médicaments
- ④ Prendre le flacon de solution buvable multidoses conformément à la prescription
- ⑤ Vérifier si le dispositif doseur ou le système d'administration est bien spécifique du soluté buvable. Il peut s'agir d'une cuillère doseuse, d'une pipette, d'un compte-gouttes

⚠ Ne vous mélangez pas les pipettes !

1 résident = 1 flacon = 1 dispositif doseur car les graduations et les unités peuvent être différentes d'un dispositif à l'autre

- ⑥ Vérifier la concordance entre la graduation du système d'administration et l'unité de prescription

⚠ S'il existe une différence entre les 2, rechercher l'information dans la notice et confirmer auprès du prescripteur

- ⑦ S'il s'agit d'une première utilisation, noter la date d'ouverture et si nécessaire la date de péremption sur le flacon **dès son ouverture**
- Si le flacon est déjà ouvert, vérifier que la date d'ouverture est bien renseignée et le flacon utilisable

⚠ Se référer aux données du laboratoire et/ou à la procédure de votre établissement concernant la durée d'ouverture des conditionnements multidoses

- ⑧ Identifier le flacon de solution buvable multidoses avec l'étiquette du patient (nom, prénom)

⚠ Coller l'étiquette du patient sur le flacon sans masquer d'inscription.

NE PAS COLLER L'ÉTIQUETTE SUR LE BOUCHON

- ⑨ Identifier le gobelet avec l'étiquette du patient
- ⚠ Ne pas coller l'étiquette patient sur le couvercle du gobelet

- ⑩ Remplir le gobelet au 1/3 avec de l'eau - L'eau doit toujours être mise dans le gobelet avant les gouttes
- ⚠ Ne pas utiliser d'autre diluant que l'eau sans s'assurer que cela est possible auprès de la pharmacie

La préparation du médicament doit avoir lieu juste avant l'administration

⚠ Ne pas mélanger les solutions entre elles sans avis de la pharmacie

- ⑪ **Mesurer avec précision** le nombre de gouttes ou de millilitres à administrer conformément à la prescription

Pour les flacons compte-gouttes : Tenir le flacon verticalement afin d'avoir des volumes de gouttes homogènes
Refermer immédiatement le flacon après chaque utilisation

- ⑫ **Laver le dispositif doseur** associé après chaque utilisation en le **démontant** puis en effectuant un lavage manuel avec un détergent vaisselle.

Le ranger aussitôt avec le médicament.

⚠ Lors de l'ouverture d'un nouveau flacon, jeter les anciens dispositifs doseurs

- ⑬ **Respecter les modalités de conservation** du Médicament, selon les cas :

Refrigerateur ou température ambiante T < 25°C
Endroit sec A l'abri de la lumière

- ⑭ **Administrer** le médicament au patient en vérifiant le respect de la règle des 5B¹

- ⑮ **Tracer l'administration**

- ⑯ **Nettoyer le gobelet :**

Enlever l'étiquette
Procéder au lavage manuel ou au lave-vaisselle



Préparation des traitements

- Cas particuliers :
 - Les comprimés écrasés ou gélules ouvertes ne doivent pas être préparés à l'avance mais au moment de l'administration
 - Les gouttes ne doivent pas être préparées à l'avance , ni mélangées ensemble
 - Les flacons multidoses
 - doivent être identifiés au nom du bénéficiaire;
 - la date limite d'utilisation après ouverture doit être apposée sur le flacon;
 - le dispositif doseur est réservé à un seul bénéficiaire, pour la spécialité avec laquelle il a été conditionné; il doit être nettoyé entre chaque utilisation

Question

Ce matin, je dois aider Michel a prendre son traitement qui comprend des médicaments sous forme de comprimés et gélules, une injection d'insuline et un aérosol de médicaments.

1. Je peux donner seulement les traitements par voie orale
2. Je peux donner les traitements par voie orale et réaliser l'aérosol de médicament
3. J'ai déjà fait des injections d'insuline donc je peux lui faire

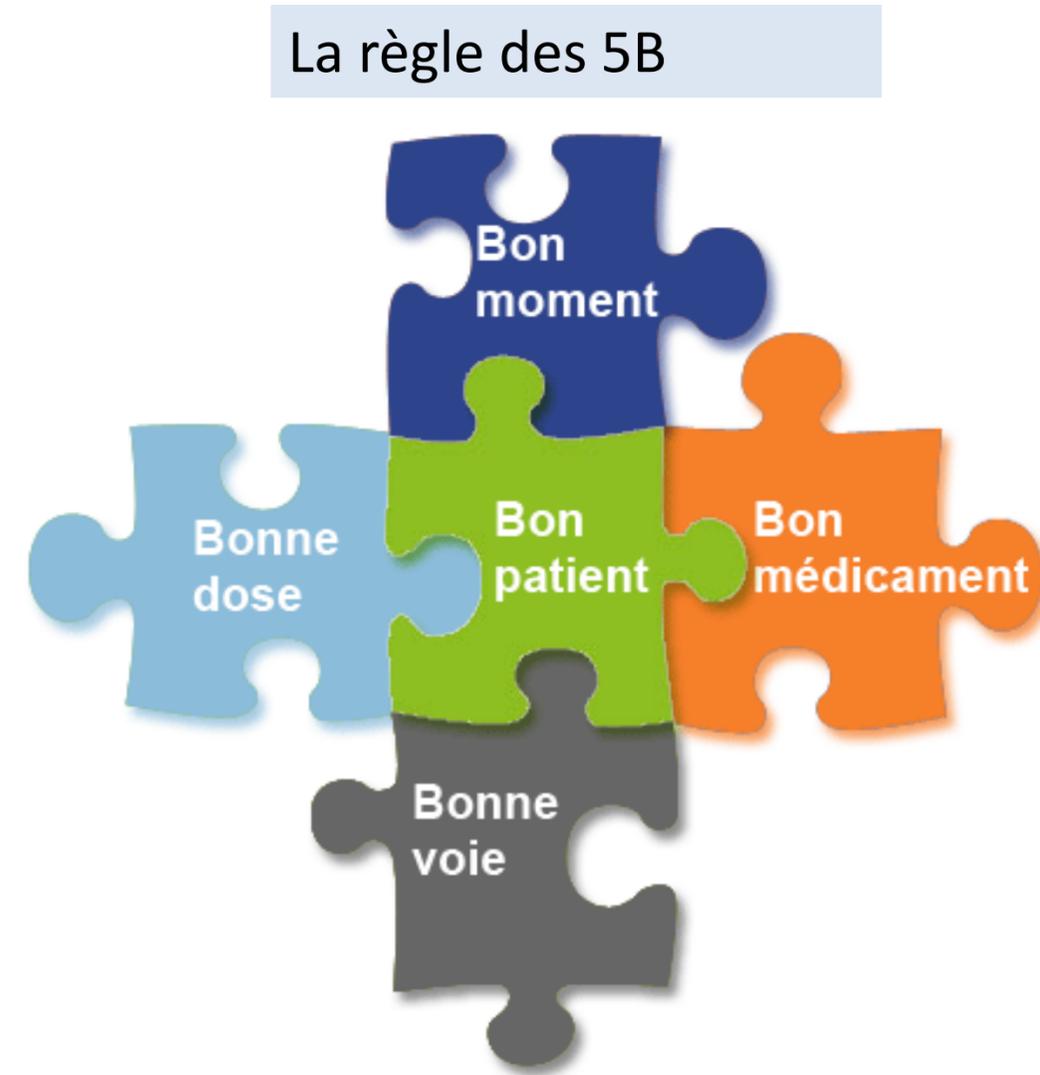
Question

Ce matin, je dois aider Michel a prendre son traitement qui comprend des médicaments sous forme de comprimés et gélules, une injection d'insuline et un aérosol de médicament.

1. Je peux donner seulement les traitements par voie orale
2. Je peux donner les traitements par voie orale et réaliser l'aérosol de médicament
3. J'ai déjà fait des injections d'insuline donc je peux lui faire

Administration et aide à la prise

- L'administration est la dernière étape pour mettre en œuvre une barrière ultime d'interception d'une erreur éventuelle
- 60% des erreurs médicamenteuses surviennent lors de l'étape d'administration
- La vigilance des professionnels chargés de cette ultime étape doit être optimale



La sécurisation de l'administration médicamenteuse s'appuie sur la règle des 5B

Aide à la prise

Personne chargée de l'aide
aux actes de la vie courante



*TOUJOURS au regard de la prescription médicale
(pas d'automédication)*

Contrôle selon la **règle des 5B** :

Bon patient, vérifier l'identité du jeune

Bon médicament,

Bonne dose,

Bonne voie d'administration,

Bon moment

Pas d'interruption de tâche

Pas de prescription = pas d'aide à la prise

Aide à la prise dans les actes de la vie courante

En l'absence de médecin ou d'IDE, l'es aides-soignants, les auxiliaires de puériculture, les accompagnants éducatifs et sociaux sont habilités à l'aide à la prise du traitement médical, à condition que ces traitements soient au préalable préparés soit par la pharmacie référente via des semainiers individuels ou un infirmier.

[Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

L'aide à la prise de médicaments **ne concerne jamais** l'administration réservée aux IDE : **actes d'injection ou de perfusion.**

- Peut être réalisée si le médecin n'a pas mentionné sur la prescription la nécessité d'un IDE pour l'aide à la prise du médicament

Le professionnel doit faire preuve de **vigilance, il doit vérifier :**

- **La prescription médicale, (l'ordonnance) avant chaque aide à la prise, elle doit être datée et signée**
- **Le nom et le prénom du bénéficiaire**
- **Le traitement (nom des médicaments) et la posologie (répartition dans la journée) prescrite**

Aide à la prise dans les actes de la vie courante

MÉDICAMENTS		PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX		PROFESSIONNELS SOCIO-ÉDUCATIFS	
		IDE	Aide-soignant (AS)	Aide à la prise	
Voie	Forme galénique	Administration		Aide à la prise	
		 	 		
Orale	Formes solides (comprimés, sachets et gélules)	✓	✓	✓	✓
	Formes buvables unidoses (sachets et ampoules)	✓	✓	✓	✓
	Formes multidoses préalablement préparées (pots de poudre, flacons buvables, gouttes)	✓	▲	▲	▲
Buccale	Collutoire (spray buccale) / Bain de bouche médicamenteux	✓	✗	✗	▲
Oculaire	Collyre, lavage oculaire, pommade ophtalmique	✓	✓	✓	✓
Transcutanée	Patches	✓	✗	✗	✓
	Crème, pommade, gel et lotion	✓	✓	✓	✓
Auriculaire	Gouttes auriculaires	✓	✓	✓	✓
Pulmonaire	Inhalateur, aérosol-doseur médicamenteux	✓	✗	✗	▲
Rectale	Suppositoires (d'aide à l'élimination)	✓	✓	✓	✓
Vaginale	Ovules	✓	✗	✗	▲
Injectable (IV, IM, SC)	Perfusions, seringues et stylos préremplis	✓	✗	✗	✗

Aide à la prise  au sein de l'ESMS PH  lors des sorties organisées par l'ESMS PH ✓ autorisée ✗ non autorisée ▲ Autorisé par la loi Non recommandé, cf. notes ci-dessous

▲ **Note 1 = Formes orales multidoses.** Une alternative à la forme buvable doit être recherchée par le prescripteur. Idéalement, l'administration des formes buvables multidoses est réalisée par l'IDE qui a préparé la prise extemporanée. En cas d'impossibilité, l'aide à la prise est possible, uniquement pour les médicaments préparés, si elle s'appuie sur des protocoles de soins + habilitations préalables (formation interne à l'ESMS PH).

▲ **Note 2 = Périmètre proposé selon le profil de « l'aidant ».** Au regard de la loi, les formes galéniques faisant partie du périmètre d'aide à la prise des AS sont plus restreintes que celles des professionnels socio-éducatifs. Ces derniers, de par leurs missions d'accompagnant des gestes de la vie courante, peuvent aider à la prise de toutes les formes galéniques hors injectables (en l'absence d'IDE ou encore « hors les murs » de la structure à l'occasion des sorties). Pour assurer la cohérence entre les missions confiées à ces 2 catégories professionnelles, nous recommandons d'appliquer un périmètre identique (sous réserve que les conditions préalablement citées soient respectées).

Question

Yann n'a pas voulu prendre un de ses médicaments ce midi, que dois-je faire ?

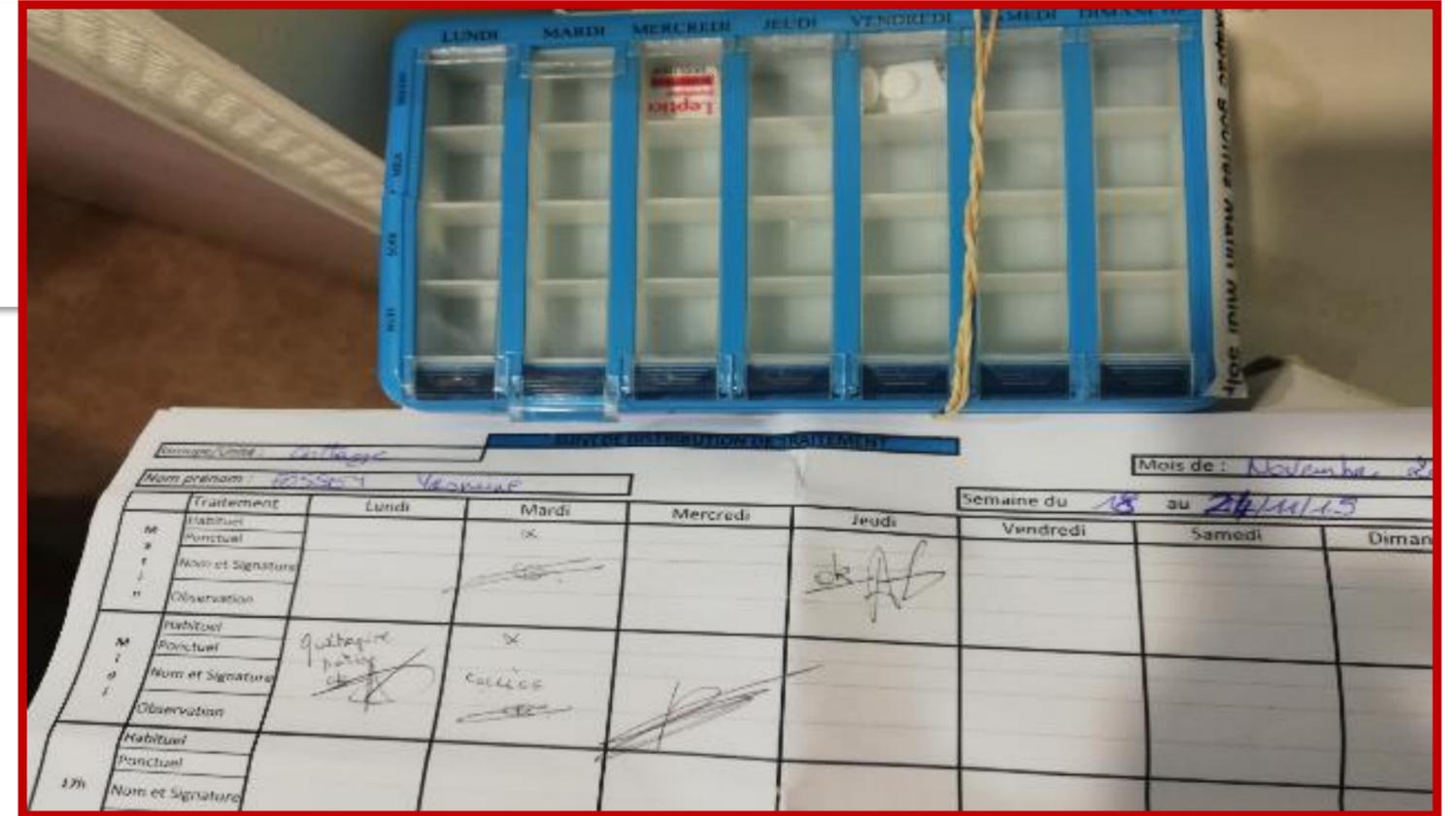
1. Je jette les médicaments
2. Je les mets dans la case du soir, dans son pilulier
3. J'inscris dans son dossier la non prise du médicament ainsi que la raison, et j'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD .

Question

Yann n'a pas voulu prendre un de ses médicaments ce midi, que dois-je faire ?

1. Je jette les médicaments
2. Je les mets dans la case du soir, dans son pilulier
3. J'inscris dans son dossier la non prise du médicament ainsi que la raison, et j'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD .

Traçabilité



Traçabilité de l'administration et des non prises si possible en temps réel

Le **professionnel** transmet à l'IDE les **informations importantes** (refus de prise, nausée, etc.)

- Si un médicament n'a pas été pris pour quelque raison, noter ND (Non délivré) sur la fiche de suivi.
- Si le bénéficiaire refuse la prise du traitement, noter R (Refus) sur la fiche de suivi.

Question

Yann, suite à la prise de son traitement, a des plaques sur le corps et se plaint de démangeaisons, que dois-je faire ?

1. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD.
2. Je peux téléphoner au centre régional de pharmacovigilance
3. Je lui applique de la pommade pour calmer les démangeaisons
4. J'attends quelques jours pour voir l'évolution

Question

Yann, suite à la prise de son traitement, a des plaques sur le corps et se plaint de démangeaisons, que dois-je faire ?

1. J'informe la responsable de secteur qui fait le lien avec l'IDE /SSIAD .
2. Je peux téléphoner au centre régional de pharmacovigilance
3. Je lui applique de la pommade pour calmer les démangeaisons
4. J'attends quelques jours pour voir l'évolution

Qui peut déclarer un évènement indésirable?

- Patient
- Professionnel de santé ou travaillant dans un établissement sanitaire ou médico-social ou en ville, les responsables de services
- Organisme exploitant fabricant, distributeur, importateur, mandataire

Quel(s) évènement(s) faut-il déclarer ?

- Tout évènement indésirable suspecté d'être lié :
 - à un médicament
 - à un dispositif médical
 - (mais aussi lié à un acte de soins, à un produit cosmétique etc)

Les 2 centres régionaux de pharmacovigilance

Centre de Caen

- Départements concernés :
 - Calvados (14)
 - Manche (50)
 - Orne (61)
- Centre Régional de Pharmacovigilance de Caen Basse Normandie
CHU de Caen / Niveau 3
Avenue de la Côte de Nacre
CS30001
14033 CAEN CEDEX 9
- **M. le Pr Joachim Alexandre**
Téléphone : 02.31.06.46.72
Télécopie : 02.31.06.46.73
e-mail : pharmacovigilance@chu-caen.fr

Centre de Rouen

- Départements concernés :
 - Eure (27)
 - Seine-Maritime (76)
- Centre Régional de Pharmacovigilance
Institut de Biologie Clinique
Hôpital Charles Nicolle
CHU de Rouen
76031 ROUEN CEDEX
- **Mme le Dr Nathalie Guillemant-Massy**
Téléphone : 02.32.88.90.79
Télécopie : 02.32.88.90.49
e-mail : pharmacovigilance@chu-rouen.fr



MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA SANTÉ

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

signalement-sante.gouv.fr



Accueil

[S'informer sur les événements sanitaires indésirables](#)

Signaler un événement indésirable, c'est 10 minutes utiles à tous

Où faut-il déclarer ?

signalement-sante.gouv.fr



Vous êtes un particulier

Vous êtes la personne concernée, un proche, un aidant, un représentant d'une institution (maire, directeur d'école), une association d'usagers ...



Vous êtes un professionnel de santé

Vous êtes un professionnel de santé ou travaillez dans un établissement sanitaire ou médico-social (gestionnaire de risque, directeur d'Ehpad), ...



Vous êtes un autre professionnel

Vous êtes une entreprise ou un organisme exploitant fabricant, distributeur, importateur, mandataire, ...

Si vous avez des difficultés à identifier votre profil, cliquez sur **Vous êtes un particulier**

1 2 3 4
Questionnaire



un produit à usage médical :



- Médicament / Vaccin (dont vaccin contre la Covid-19)
- Matériel / Dispositif médical
- Médicament à usage vétérinaire



un autre produit :



- Produit / Substance de la vie courante
- Produit cosmétique
- Aliment non enrichi
- Complément alimentaire / Aliment enrichi / Aliment destiné à l'alimentation de populations particulières
- Produit de tatouage
- Produit / Substance psychoactive



un acte médical ou un examen :



- Don de sang ou transfusion de sang
- Don de gamètes, FIV, insémination artificielle, préservation de la fertilité
- Examen d'imagerie médicale exposant à des rayonnements ionisants
- Don ou greffe de moelle / d'organe ou don de lait maternel
- Radiothérapie ou curiethérapie
- Autre soin ou examen

Vous pouvez cocher un ou plusieurs éléments liés à l'évènement indésirable que vous souhaitez signaler.

Aide à la déclaration : Modèle de formulaire

Ce modèle vous permet de préparer LA SAISIE EN LIGNE de votre déclaration.

Vous êtes : USAGER

Vous souhaitez déclarer : PHARMACOVIGILANCE

Vos informations personnelles	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	
Adresse postale	
Code postal / Commune	
Êtes vous la personne ayant présenté les symptômes ?	
Informations sur la personne qui présente ou a présenté l'effet indésirable	
Nom (seulement les 3 premières lettres)	
Prénom (1ère lettre seulement)	
E-mail	

Fiches / guides / films en accès libre

Boîte à outils

"Erreurs médicamenteuses"

"bon usage"

[Site internet OMÉDIT Normandie](#)



- Liste des médicaments écrasables
- Supports de formation sur les étapes d'administration/aide à la prise
- Films d'analyse de scénario sur les erreurs médicamenteuses fréquentes
- Plaquettes sur les précautions autour des anticoagulants, chimiothérapies orales, antalgiques „„
- Guide sur la qualité de la prise en charge médicamenteuse
- Guides sur la prise en charge de la constipation, diarrhée, des vomissements „„„

Merci !

Avez-vous des questions ?